

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 janvier 2015

---

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2447)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° SPE1608

présenté par

M. Tourret, rapporteur thématique, M. Ferrand, rapporteur M. Castaner, rapporteur thématique  
M. Grandguillaume, rapporteur thématique M. Robiliard, rapporteur thématique M. Savary,  
rapporteur thématique M. Travert, rapporteur thématique Mme Untermaier, rapporteure thématique  
et Mme Valter, rapporteure thématique

-----

### ARTICLE 70

A l'alinéa 10, substituer aux mots :

« avec pour mission »

le mot :

« chargé ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.